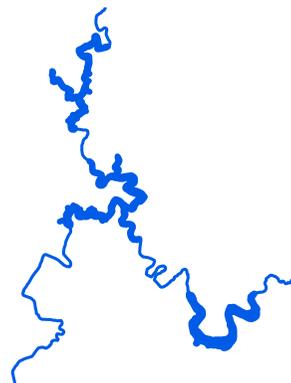


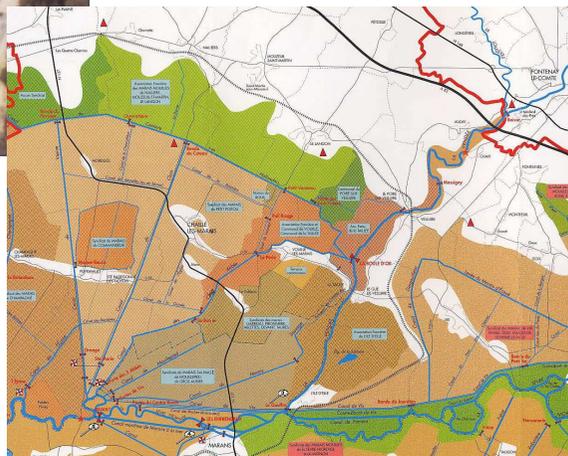
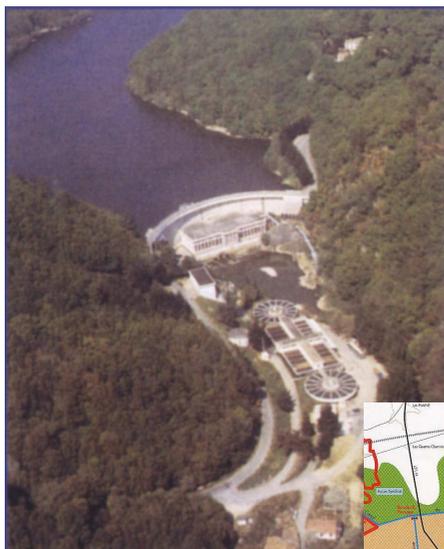


Institution Interdépartementale  
du Bassin de la Sèvre Niortaise  
Commission Locale de l'Eau

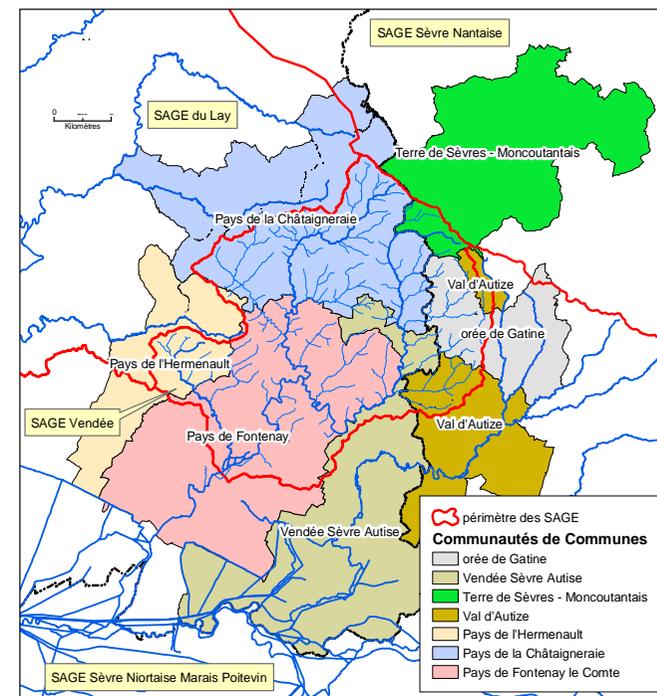
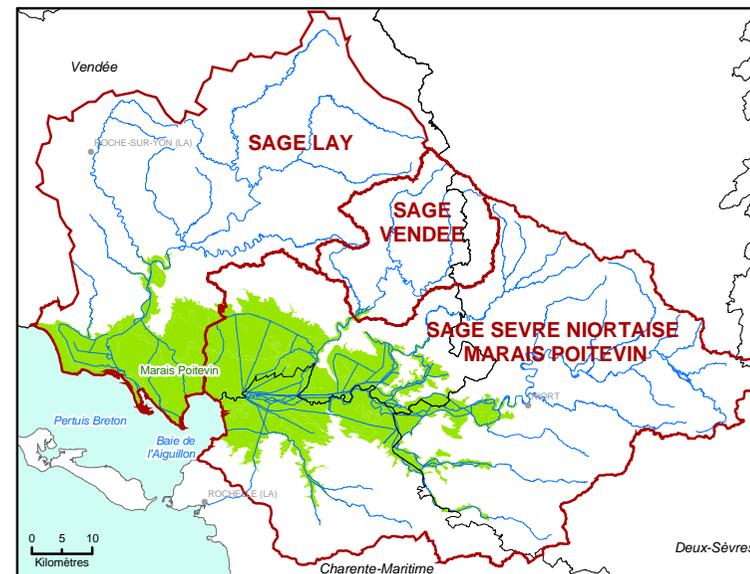


# le S.A.G.E.

du bassin de la  
rivière **Vendée**



ATLAS  
CARTOGRAPHIQUE



L'atlas cartographique du SAGE de la rivière Vendée est composé de 11 cartes.

< **Objectif 1 –**

**Assurer la répartition équilibrée de la ressource et optimiser la gestion hydraulique du complexe hydraulique de Mervent**

---

Carte O1

< **Objectif 2 –**

**Améliorer la gestion quantitative des eaux superficielles et souterraines**

---

Carte O2

< **Objectif 3 –**

**Améliorer la gestion globale des crues et des inondations**

---

Carte O3

< **Objectif 4 –**

**Améliorer la gestion qualitative des eaux superficielles et souterraines**

---

Carte O4-I (objectifs de qualité des eaux)

Carte O4-I (assainissement)

Carte O4-II

Carte O4-III

Carte O4-IV

< **Objectif 5 –**

**Améliorer la vie piscicole et les milieux aquatiques**

---

Carte O5-I

Carte O5-II

Carte O5-III

< **Objectif 6 –**

---

*pas de carte*

# SAGE DU BASSIN DE LA RIVIERE VENDEE

## Objectif O1 : Assurer la répartition équilibrée de la ressource et optimiser la gestion hydraulique du complexe de Mervent

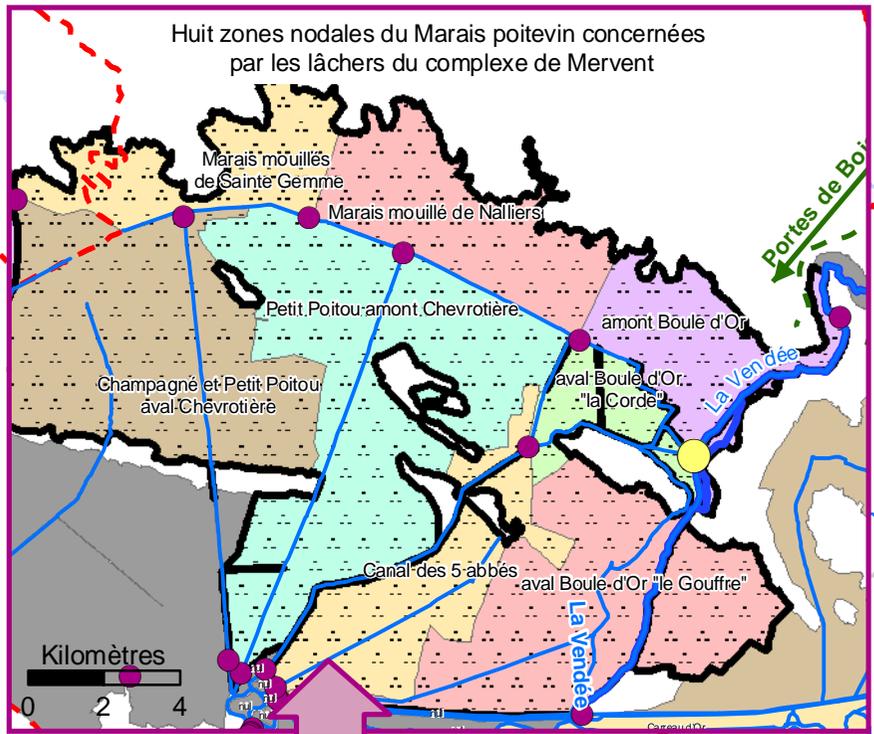
1A : Optimiser la gestion des grands ouvrages  
1B : Optimiser la gestion des risques d'inondations  
1C : Améliorer la gestion des volumes prélevés et usages associés  
1D : Améliorer la gestion des volumes restitués à l'aval et usages associés

**Repères :**

- Périmètre du SAGE Vendée
- Limite départementale
- Réseau hydrographique
- Zone urbanisée

**Zonages spécifiques :**

- Barrage de retenue
- Barrage à usage hydroélectrique
- Captage AEP en eau superficielle
- Ouvrage difficilement franchissable par l'anguille
- Base nautique
- zone d'étude des DMB
- zone d'étude lâchers du complexe de Mervent
- Périmètre du règlement d'eau unique du complexe de Mervent
- Retenues du complexe de Mervent
- Zone humide du Marais poitevin
- Ouvrages hydrauliques du Marais poitevin
- Barrage de la Boule d'Or



1E : Améliorer la gestion des volumes stockés dans les retenues  
1F : Gérer et réduire l'envasement dans les retenues  
1G : Harmoniser, moderniser et unifier le règlement d'eau des 3 retenues  
Articles du règlement : 1 à 9, 11, 12

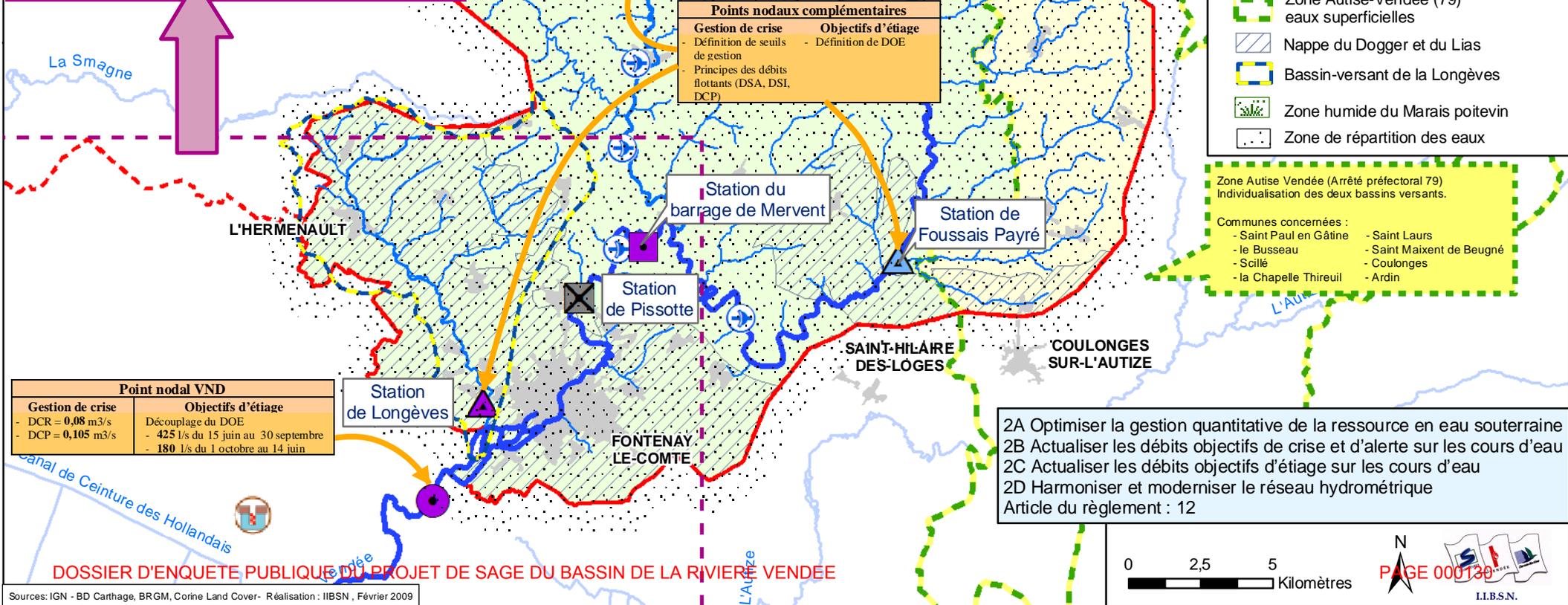
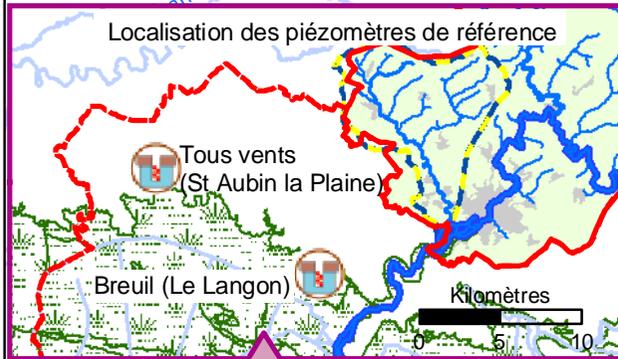
**SAGE DU BASSIN DE LA RIVIERE VENDEE**  
**Objectif O2 : Améliorer la gestion quantitative des eaux superficielles et souterraines**

**Repères :**

- Périmètre du SAGE Vendée
- - - Périmètre d'autres SAGE(s)
- Limite départementale
- Réseau hydrographique
- Zone urbanisée
- ⊕ Barrage de retenue

**Zonages spécifiques :**

- point nodal Vnd (SDAGE)
- point nodal complémentaire (SAGE)
- station de suivi
- station pérennisée
- station à équiper
- station abandonnée
- piézomètre de référence
- Zone Autise-Vendée (79) eaux superficielles
- Nappe du Dogger et du Lias
- Bassin-versant de la Longèves
- Zone humide du Marais poitevin
- Zone de répartition des eaux



**Points nodaux complémentaires**

Gestion de crise	Objectifs d'étiage
- Définition de seuils de gestion	- Définition de DOE
- Principes des débits flottants (DSA, DSL, DCP)	

**Point nodal VND**

Gestion de crise	Objectifs d'étiage
- DCR = 0,08 m <sup>3</sup> /s	Découplage du DOE
- DCP = 0,105 m <sup>3</sup> /s	- 425 l/s du 15 juin au 30 septembre
	- 180 l/s du 1 octobre au 14 juin

**Zone Autise Vendée (Arrêté préfectoral 79)**  
 Individualisation des deux bassins versants.

Communes concernées :

- Saint Paul en Gâtine
- le Busseau
- Scillé
- la Chapelle Thireuil
- Saint Laurs
- Saint Maixent de Beugné
- Coulonges
- Ardin

2A Optimiser la gestion quantitative de la ressource en eau souterraine  
 2B Actualiser les débits objectifs de crise et d'alerte sur les cours d'eau  
 2C Actualiser les débits objectifs d'étiage sur les cours d'eau  
 2D Harmoniser et moderniser le réseau hydrométrique  
 Article du règlement : 12

# SAGE DU BASSIN DE LA RIVIERE VENDEE

## Objectif O3 : Améliorer la gestion globale des crues et des inondations

03

### Repères :

- Périimètre du SAGE Vendée
- Périimètre d'autres SAGE(s)
- Limite départementale
- Réseau hydrographique
- Zone urbanisée
- Barrage de retenue

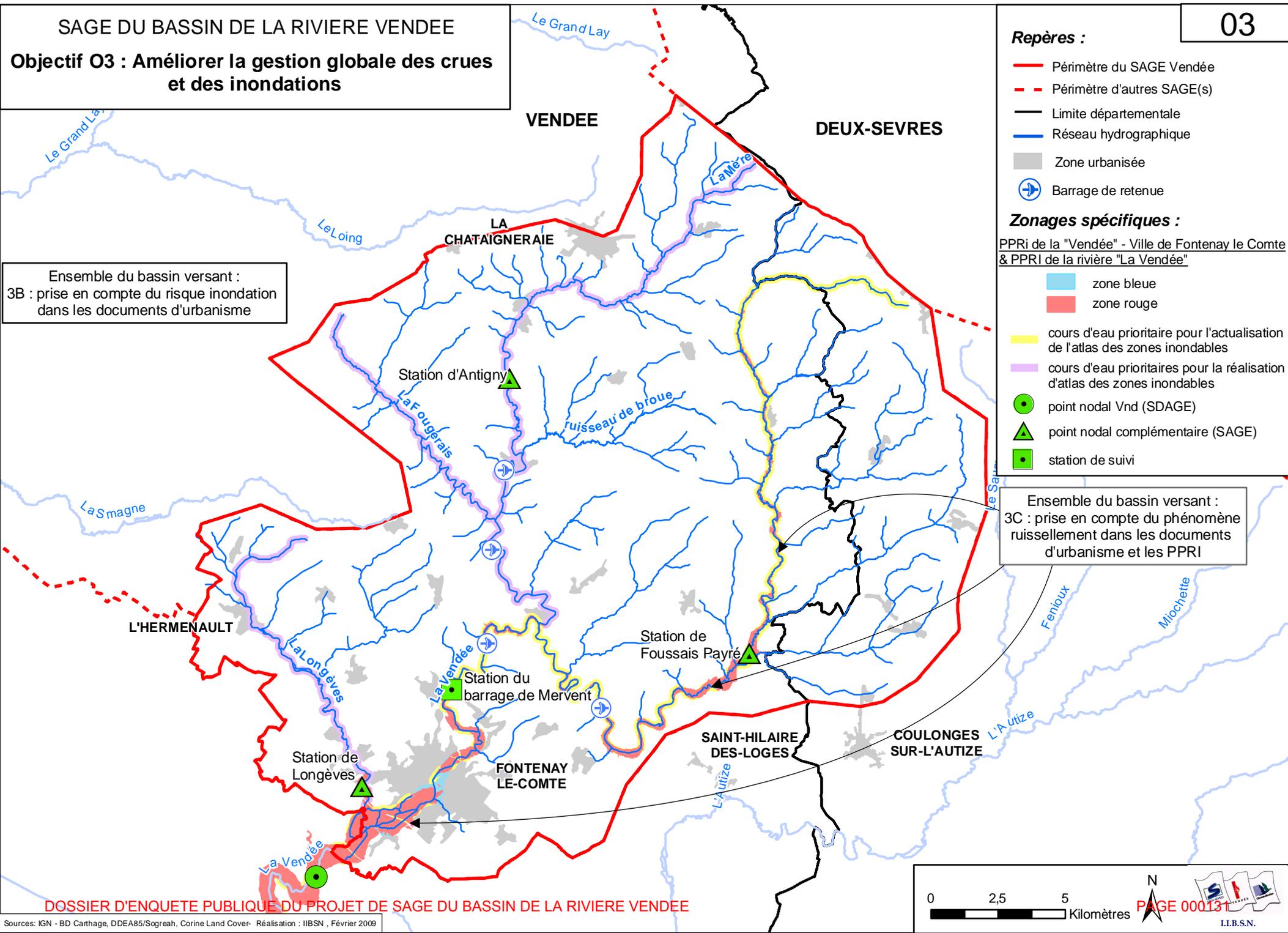
### Zonages spécifiques :

PPRI de la "Vendée" - Ville de Fontenay le Comte & PPRI de la rivière "La Vendée"

- zone bleue
- zone rouge
- cours d'eau prioritaire pour l'actualisation de l'atlas des zones inondables
- cours d'eau prioritaires pour la réalisation d'atlas des zones inondables
- point nodal Vnd (SDAGE)
- point nodal complémentaire (SAGE)
- station de suivi

Ensemble du bassin versant :  
3B : prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme

Ensemble du bassin versant :  
3C : prise en compte du phénomène ruissellement dans les documents d'urbanisme et les PPRI



**SAGE DU BASSIN DE LA RIVIERE VENDEE**  
**Objectif O4 : Améliorer la gestion qualitative**  
**des eaux superficielles et souterraines**

Sous objectif 1 - Lutter contre la pollution par les nitrates et les matières phosphorées

**Repères :**

- Périmètre du SAGE Vendée
- Périmètre d'autres SAGE(s)
- Limite départementale
- Réseau hydrographique
- Zone urbanisée
- Barrage de retenue

**Zonages spécifiques :**

- Captage AEP en eau souterraine
- Captage AEP en eau superficielle
- Point nodal Vnd (SDAGE)
- Point nodal complémentaire (SAGE)
- Point nodal complémentaire à créer
- Zone vulnérable au titre de la directive nitrates
- Cantons à forte pression azotée

La Mère à Antigny	Niveaux d'objectif Horizon 2015 - 2027
Nitrates NO <sub>3</sub> <sup>-</sup> (mg/l)	40 en 2015 35 en 2021 25 en 2027
Phosphates PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> (mg/l)	0,5 en 2021
Phosphore total (mg/l)	0,2 en 2021

Niveaux d'objectifs Saint Martin des Fontaines (suivi DDASS)	AEP Horizon 2015 & 2027
Nitrates NO <sub>3</sub> <sup>-</sup> (mg/l)	45 en 2015 30 en 2027

La Longèves à Fontenay-le-Comte	Niveaux d'objectif Horizon 2015 - 2021
Nitrates NO <sub>3</sub> <sup>-</sup> (mg/l)	à définir à définir
Phosphates PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> (mg/l)	à définir
Phosphore total (mg/l)	à définir

Niveaux d'objectifs Gros Noyer 1 & 2 (suivi DDASS)	AEP Horizon 2015 & 2021
Nitrates NO <sub>3</sub> <sup>-</sup> (mg/l)	30 en 2015 25 en 2021

Ensemble du bassin versant ;  
 4A Définir des seuils de qualité à atteindre pour 2015  
 4B Améliorer le traitement des effluents d'élevage et les pratiques agricoles de fertilisation des terres

La Vendée à Fontenay-le-Comte (Point nodal Vnd)	Niveaux d'objectif Horizon 2015 - 2021
Nitrates NO <sub>3</sub> <sup>-</sup> (mg/l)	30 en 2015 25 en 2021
Phosphates PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> (mg/l)	-
Phosphore total (mg/l)	0,3 en 2015

La Vendée à Foussais-Payré	Niveaux d'objectif Horizon 2015 - 2021
Nitrates NO <sub>3</sub> <sup>-</sup> (mg/l)	30 en 2015 25 en 2021
Phosphates PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> (mg/l)	0,2 en 2015
Phosphore total (mg/l)	0,05 en 2015

Codes-couleurs du Système d'Evaluation de la Qualité (SEQ) des eaux superficielles	Nitrates (mg NO <sub>3</sub> /L)	Phosphore Total (mg P/L)
Très bonne	0 à 2 mg/l	< 0,05 mg/l
Bonne	2 à 10 mg/l	0,05 à 0,2 mg/l
Passable	10 à 25 mg/l	0,2 à 0,5 mg/l
Mauvaise	25 à 50 mg/l	0,5 à 1 mg/l
Très mauvaise	> 50 mg/l	> 1 mg/l

Les niveaux d'objectif sont des seuils à ne pas dépasser dans 90% des mesures.

# SAGE DU BASSIN DE LA RIVIERE VENDEE

## Objectif O4 : Améliorer la gestion qualitative des eaux superficielles et souterraines

Sous objectif 1 - Lutter contre la pollution par les nitrates et les matières phosphorées

4C1 Les zonages d'assainissement sont approuvés dans un délai de 5 ans  
4D Favoriser le bon fonctionnement des systèmes d'assainissement non collectif  
4E Régulariser et actualiser les autorisations de rejets d'eaux usées non domestiques dans les réseaux d'assainissement  
4F Hygiéniser les boues d'épuration pour favoriser leur épandage agricole tout en prévenant les pollutions bactériologiques  
4G Améliorer le traitement du phosphore dans l'assainissement collectif et industriel  
4H Améliorer les rejets des réseaux de collecte d'eaux usées et des systèmes de traitement

4C1 Coordonner la planification de l'assainissement avec la planification urbaine

4C3 réalisation d'un inventaire de la conformité des installations d'assainissement non collectif, campagnes de réhabilitation des installations « non conformes » campagnes de communication et de sensibilisation

4H1 Mise en conformité des rejets sur les STEP prioritaires

4G-2 + article 11 station d'épuration supérieures à 2000 EH, limitation des rejets en cours d'eau pendant la période d'étiage

4G Améliorer le traitement du phosphore dans l'assainissement collectif et industriel  
4I Etudier le piégeage du phosphore dans les sédiments des retenues du complexe de Mervent

### Repères :

- Périmètre du SAGE Vendée
- Périmètre d'autres SAGE(s)
- Limite départementale
- Réseau hydrographique
- Zone urbanisée
- Barrage de retenue

### Zonages spécifiques :

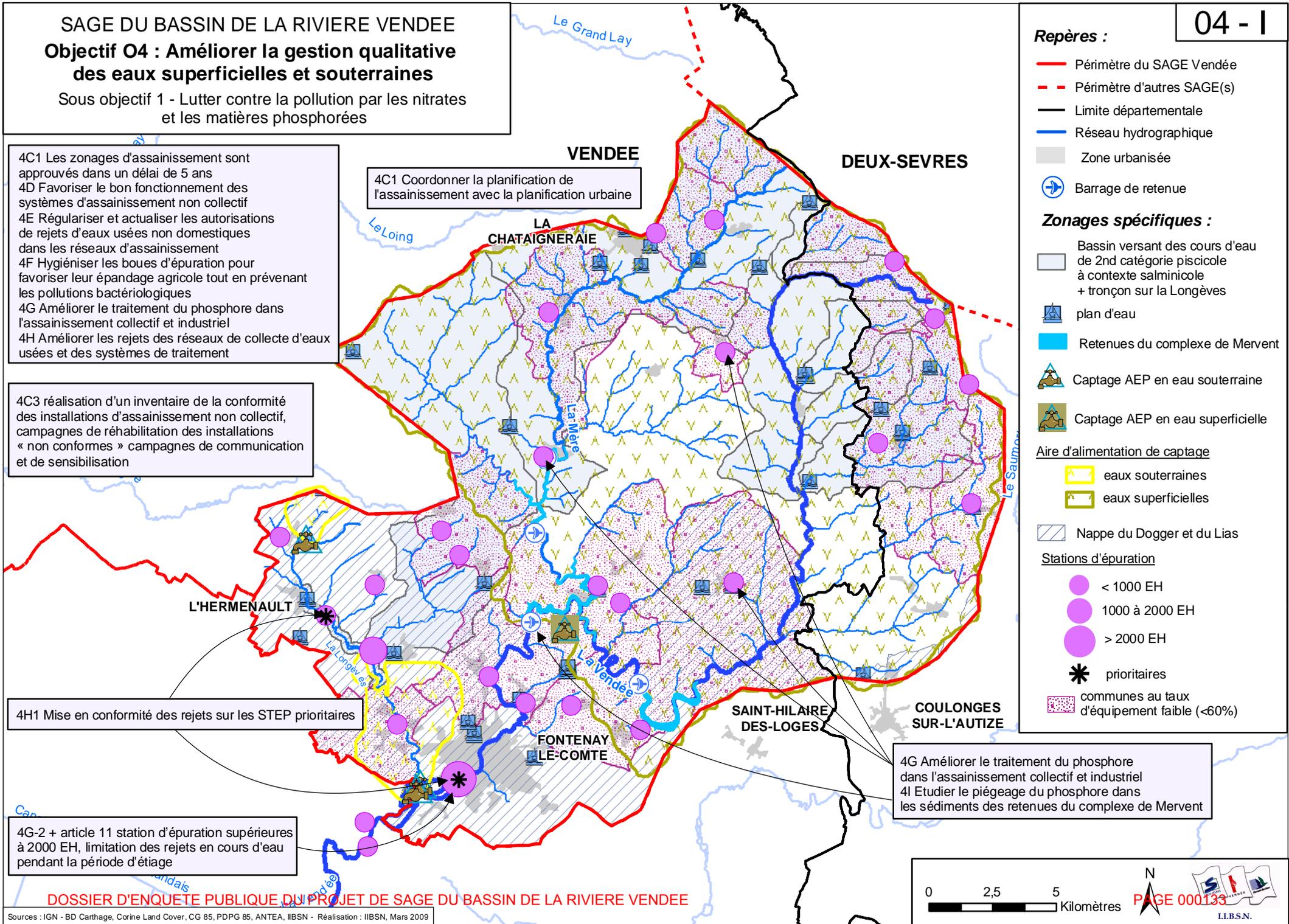
- Bassin versant des cours d'eau de 2nd catégorie piscicole à contexte salminicole + tronçon sur la Longèves
- plan d'eau
- Retenues du complexe de Mervent
- Captage AEP en eau souterraine
- Captage AEP en eau superficielle

### Aire d'alimentation de captage

- eaux souterraines
- eaux superficielles
- Nappe du Dogger et du Lias

### Stations d'épuration

- < 1000 EH
- 1000 à 2000 EH
- > 2000 EH
- prioritaires
- communes au taux d'équipement faible (<60%)

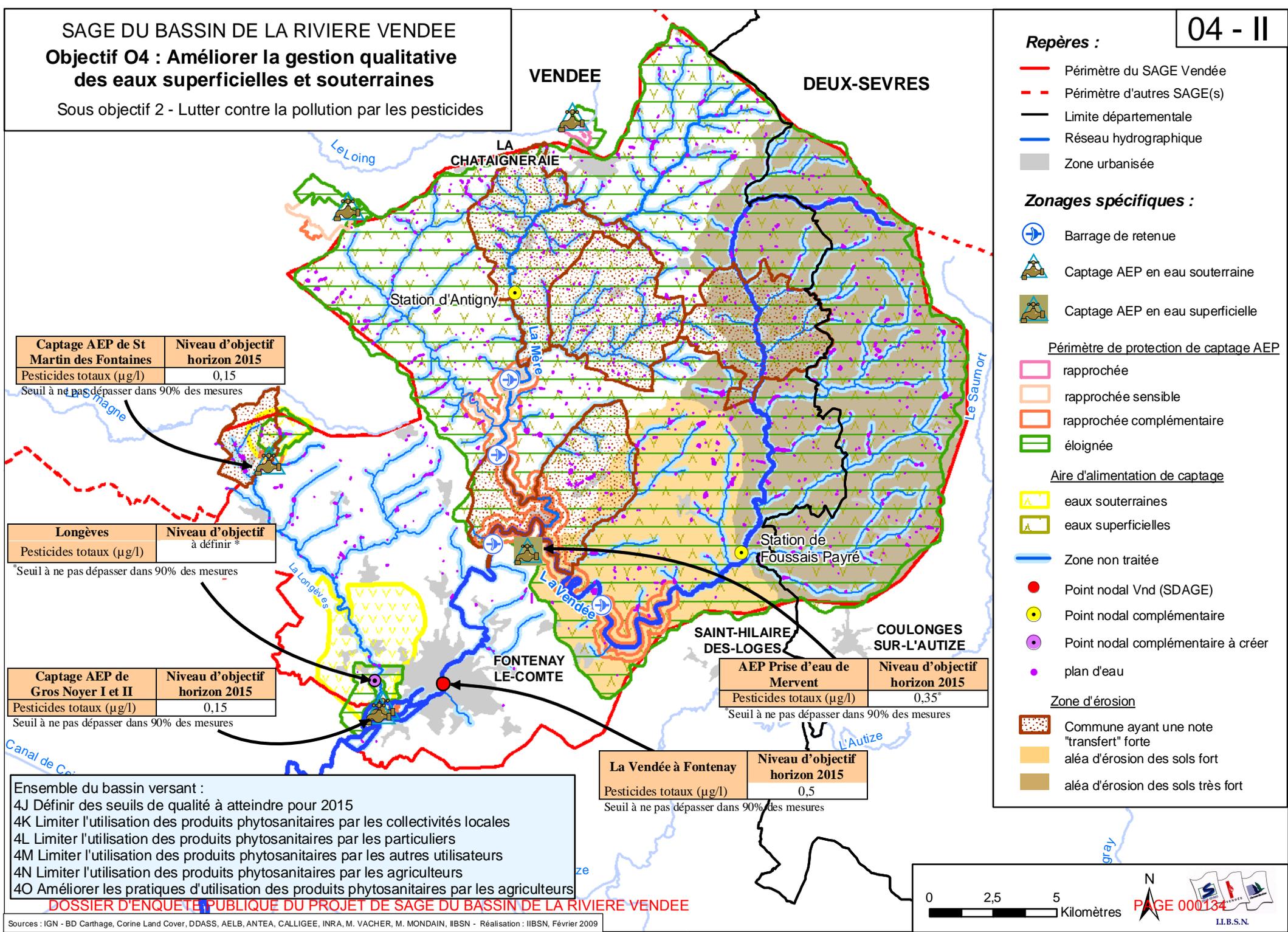


# SAGE DU BASSIN DE LA RIVIERE VENDEE

## Objectif O4 : Améliorer la gestion qualitative des eaux superficielles et souterraines

Sous objectif 2 - Lutter contre la pollution par les pesticides

04 - II



### Repères :

- Périimètre du SAGE Vendée
- - - Périimètre d'autres SAGE(s)
- Limite départementale
- Réseau hydrographique
- Zone urbanisée

### Zonages spécifiques :

- ➔ Barrage de retenue
- Captage AEP en eau souterraine
- Captage AEP en eau superficielle

### Périimètre de protection de captage AEP

- rapprochée
- rapprochée sensible
- rapprochée complémentaire
- éloignée

### Aire d'alimentation de captage

- eaux souterraines
- eaux superficielles

### Zone non traitée

- Point nodal Vnd (SDAGE)
- Point nodal complémentaire
- Point nodal complémentaire à créer
- plan d'eau

### Zone d'érosion

- Commune ayant une note "transfert" forte
- aléa d'érosion des sols fort
- aléa d'érosion des sols très fort

Captage AEP de St Martin des Fontaines	Niveau d'objectif horizon 2015
Pesticides totaux (µg/l)	0,15
Seuil à ne pas dépasser dans 90% des mesures	

Longèves	Niveau d'objectif à définir *
Pesticides totaux (µg/l)	
*Seuil à ne pas dépasser dans 90% des mesures	

Captage AEP de Gros Noyer I et II	Niveau d'objectif horizon 2015
Pesticides totaux (µg/l)	0,15
Seuil à ne pas dépasser dans 90% des mesures	

AEP Prise d'eau de Mervent	Niveau d'objectif horizon 2015
Pesticides totaux (µg/l)	0,35
Seuil à ne pas dépasser dans 90% des mesures	

La Vendée à Fontenay	Niveau d'objectif horizon 2015
Pesticides totaux (µg/l)	0,5
Seuil à ne pas dépasser dans 90% des mesures	

- Ensemble du bassin versant :
- 4J Définir des seuils de qualité à atteindre pour 2015
  - 4K Limiter l'utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités locales
  - 4L Limiter l'utilisation des produits phytosanitaires par les particuliers
  - 4M Limiter l'utilisation des produits phytosanitaires par les autres utilisateurs
  - 4N Limiter l'utilisation des produits phytosanitaires par les agriculteurs
  - 4O Améliorer les pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires par les agriculteurs

### DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE DU PROJET DE SAGE DU BASSIN DE LA RIVIERE VENDEE

SAGE DU BASSIN DE LA RIVIERE VENDEE  
**Objectif O4 : Améliorer la gestion qualitative  
des eaux superficielles et souterraines**

Sous objectif 3 - Lutter contre la pollution bactériologique

**Repères :**

-  Périmètre du SAGE Vendée
-  Périmètre d'autres SAGE(s)
-  Limite départementale
-  Réseau hydrographique
-  Zone urbanisée
-  Barrage de retenue
-  Retenues du complexe de Mervent

**Zonages spécifiques :**

-  Captage AEP en eau souterraine
-  Captage AEP en eau superficielle

Aire d'alimentation de captage

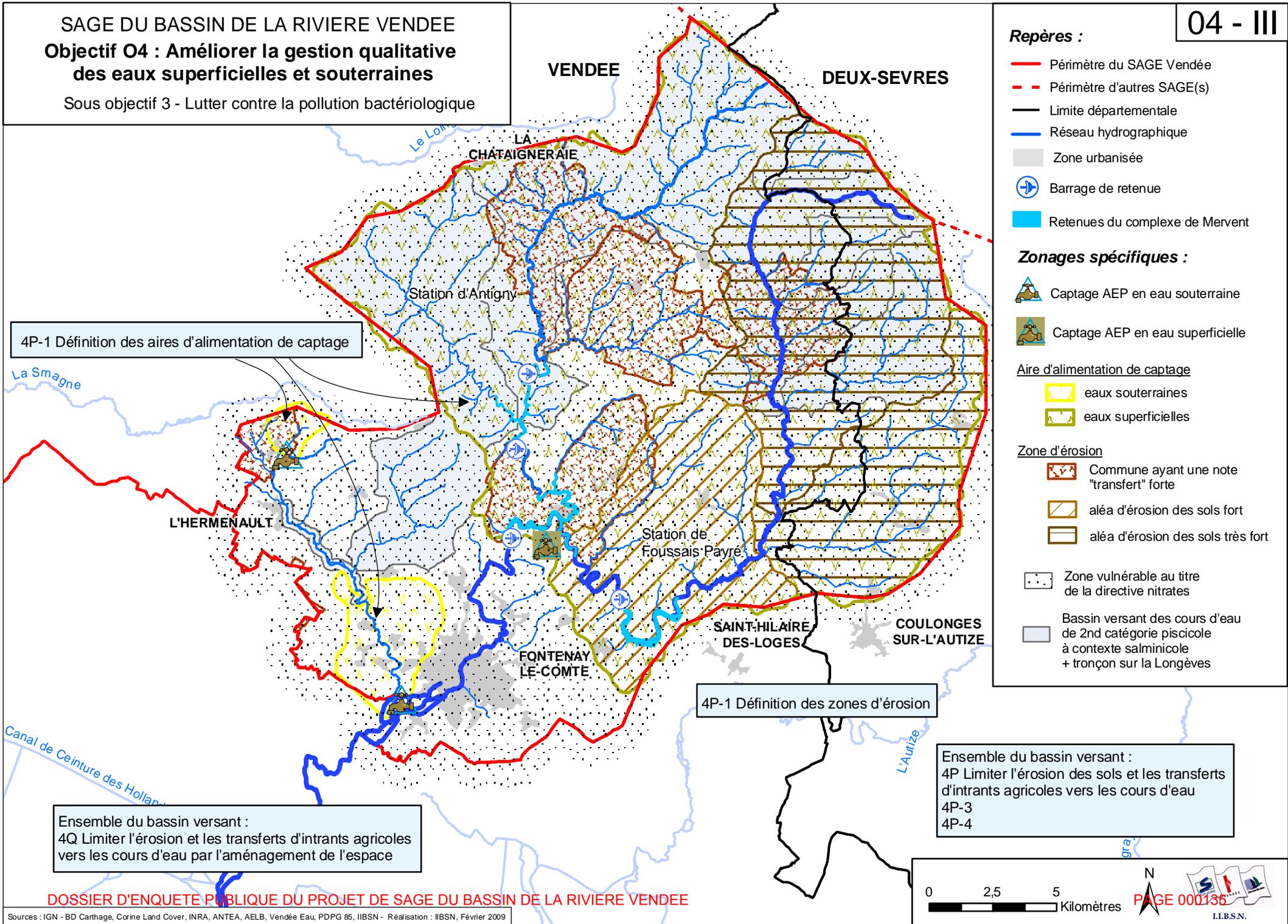
-  eaux souterraines
-  eaux superficielles

Zone d'érosion

-  Commune ayant une note "transfert" forte
-  aléa d'érosion des sols fort
-  aléa d'érosion des sols très fort

-  Zone vulnérable au titre de la directive nitrates

-  Bassin versant des cours d'eau de 2nd catégorie piscicole à contexte salminicole + tronçon sur la Longèves



4P-1 Définition des aires d'alimentation de captage

4P-1 Définition des zones d'érosion

Ensemble du bassin versant :  
4Q Limiter l'érosion et les transferts d'intrants agricoles vers les cours d'eau par l'aménagement de l'espace

Ensemble du bassin versant :  
4P Limiter l'érosion des sols et les transferts d'intrants agricoles vers les cours d'eau  
4P-3  
4P-4

# SAGE DU BASSIN DE LA RIVIERE VENDEE

## Objectif O4 : Améliorer la gestion qualitative des eaux superficielles et souterraines

Sous objectif 4 - Assurer la reconquête de la qualité des eaux brutes pour l'alimentation en eau potable des populations

**Repères :**

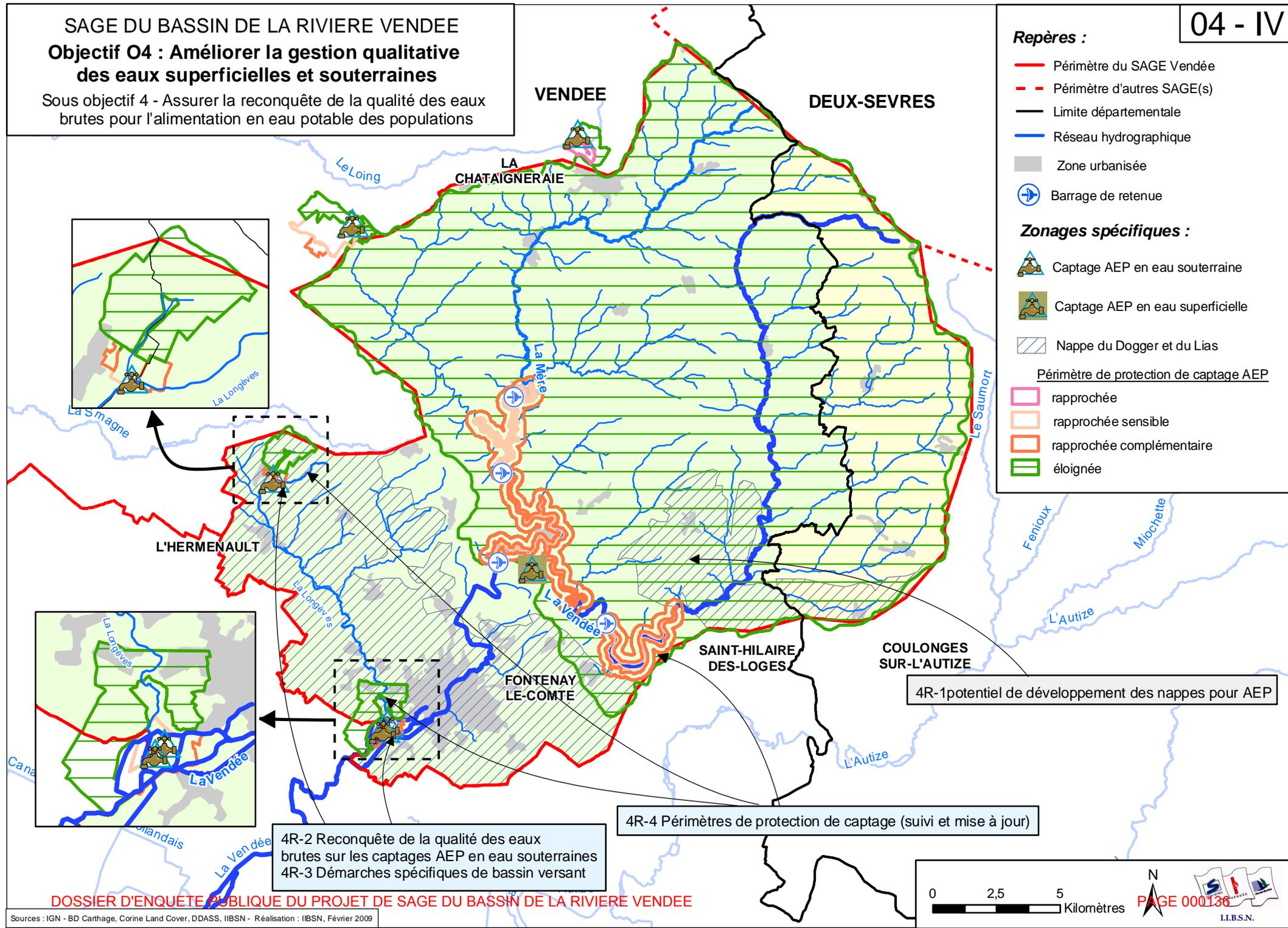
- Périmètre du SAGE Vendée
- - - Périmètre d'autres SAGE(s)
- Limite départementale
- Réseau hydrographique
- Zone urbanisée
- ⓘ Barrage de retenue

**Zonages spécifiques :**

- ▲ Captage AEP en eau souterraine
- ▲ Captage AEP en eau superficielle
- ▨ Nappe du Dogger et du Lias

**Périmètre de protection de captage AEP**

- rapprochée
- rapprochée sensible
- rapprochée complémentaire
- éloignée



4R-1 potentiel de développement des nappes pour AEP

4R-4 Périmètres de protection de captage (suivi et mise à jour)

4R-2 Reconquête de la qualité des eaux brutes sur les captages AEP en eau souterraines  
4R-3 Démarches spécifiques de bassin versant

### DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE DU PROJET DE SAGE DU BASSIN DE LA RIVIERE VENDEE

**SAGE DU BASSIN DE LA RIVIERE VENDEE**  
**Objectif O5 : Améliorer la vie piscicole**  
**et les milieux aquatiques**

Sous objectif 1 - Préservation et reconquête des zones humides

Ensemble du bassin versant :  
 5A : réaliser l'inventaire des zones humides  
 5B : Assurer la protection des zones humides dans les documents d'urbanisme et de planification  
 5C : Protéger, restaurer et gérer les zones humides

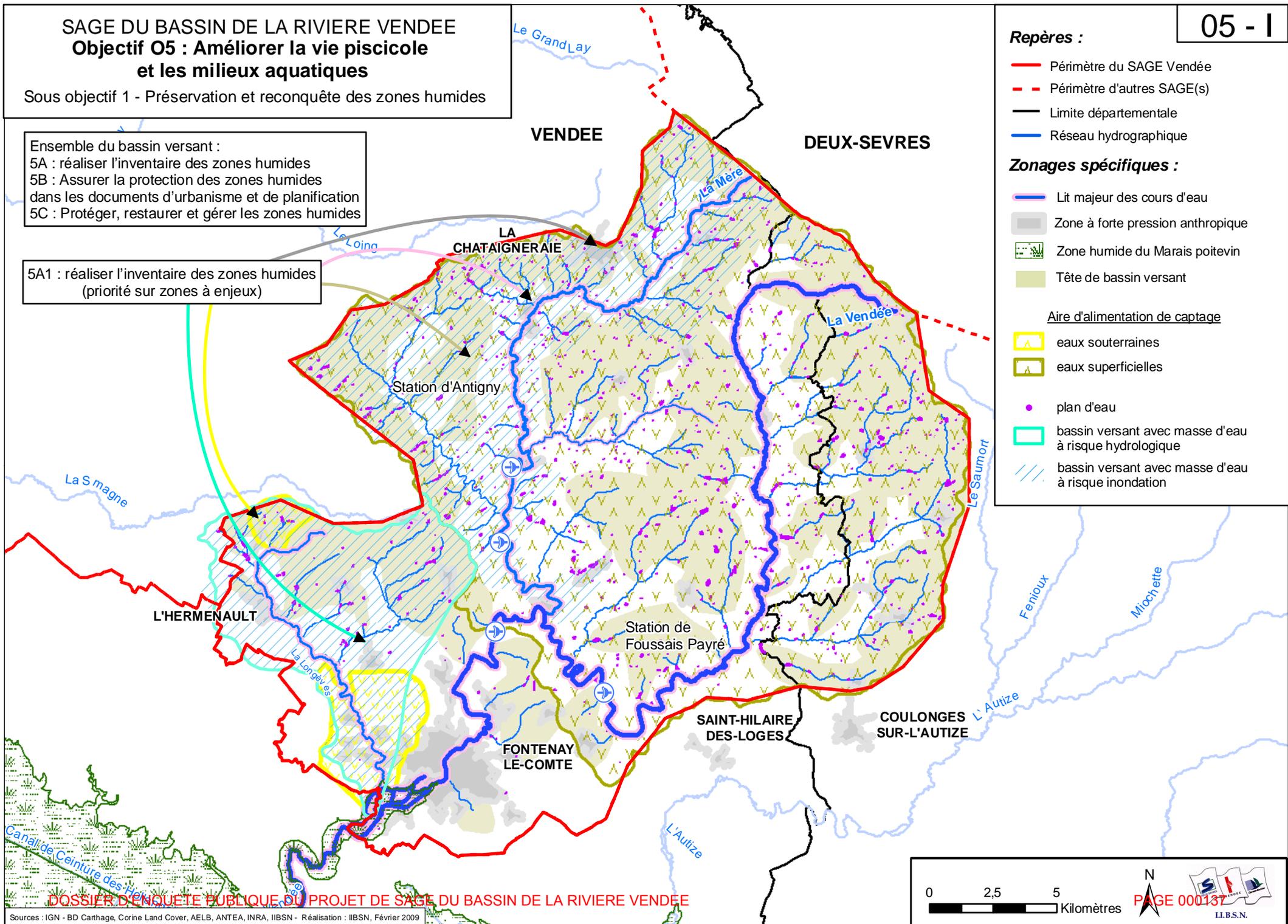
5A1 : réaliser l'inventaire des zones humides (priorité sur zones à enjeux)

**Repères :**

- Périmètre du SAGE Vendée
- - - Périmètre d'autres SAGE(s)
- Limite départementale
- Réseau hydrographique

**Zonages spécifiques :**

- Lit majeur des cours d'eau
  - Zone à forte pression anthropique
  - Zone humide du Marais poitevin
  - Tête de bassin versant
- Aire d'alimentation de captage
- eaux souterraines
  - eaux superficielles
- plan d'eau
  - bassin versant avec masse d'eau à risque hydrologique
  - bassin versant avec masse d'eau à risque inondation



# SAGE DU BASSIN DE LA RIVIERE VENDEE

## Objectif O5 : Améliorer la vie piscicole et les milieux aquatiques

Sous objectif 2 - Bonne qualité écologique et piscicole des cours d'eau

05 - II

### Repères :

- Périmètre du SAGE Vendée
- - - Périmètre d'autres SAGE(s)
- Limite départementale
- Réseau hydrographique
- Zone urbanisée
- Sous-bassin versant

### Zonages spécifiques :

- ▨ Etudes complémentaires de diagnostic des cours d'eau
- ⊕ complexe hydraulique de Mervent

### Principaux ouvrages hydrauliques :

- ⊕ sur la Mère
- ⊕ autres cours d'eau
- ⊕ sur la Vendée
- Zone humide du Marais poitevin

### Axes migrateurs majeurs :

- Cours d'eau classé au titre de l'article L432-6 du code de l'Environnement pour l'anguille
- Cours d'eau classé au titre de l'article L432-6 du code de l'Environnement

5H-3 Etudes complémentaires de diagnostic des cours d'eau

Ensemble du bassin versant :  
5G Assurer un entretien durable des cours d'eau  
5H Mettre en place des actions coordonnées d'entretien des cours d'eau et milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant  
5I Réhabiliter les habitats piscicoles et les frayères

5E Restaurer les axes migrateurs majeurs que sont la Mère et la Vendée

Ensemble du bassin versant :  
5D Réaliser un diagnostic partagé des ouvrages hydrauliques  
5F Améliorer la continuité écologique notamment sur les cours d'eau à fort potentiel piscicole

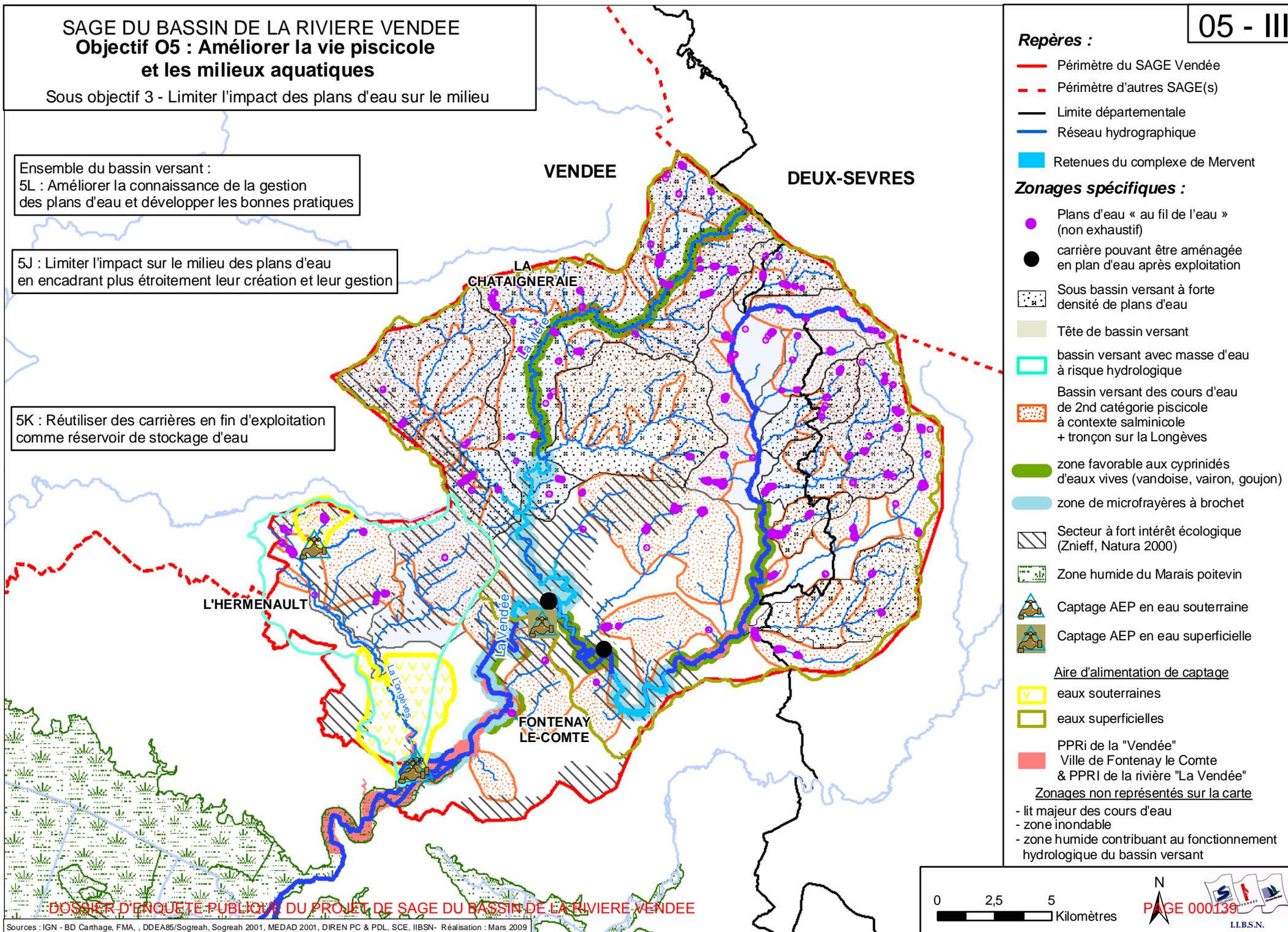
**SAGE DU BASSIN DE LA RIVIERE VENDEE**  
**Objectif O5 : Améliorer la vie piscicole**  
**et les milieux aquatiques**

Sous objectif 3 - Limiter l'impact des plans d'eau sur le milieu

Ensemble du bassin versant :  
 5L : Améliorer la connaissance de la gestion  
 des plans d'eau et développer les bonnes pratiques

5J : Limiter l'impact sur le milieu des plans d'eau  
 en encadrant plus étroitement leur création et leur gestion

5K : Réutiliser des carrières en fin d'exploitation  
 comme réservoir de stockage d'eau



**Repères :**

- Périmètre du SAGE Vendée
- - Périmètre d'autres SAGE(s)
- Limite départementale
- Réseau hydrographique
- Retenues du complexe de Mervent

**Zonages spécifiques :**

- Plans d'eau « au fil de l'eau » (non exhaustif)
- carrière pouvant être aménagée en plan d'eau après exploitation
- Sous bassin versant à forte densité de plans d'eau
- Tête de bassin versant
- bassin versant avec masse d'eau à risque hydrologique
- Bassin versant des cours d'eau de 2nd catégorie piscicole à contexte salminicole + tronçon sur la Longèves
- zone favorable aux cyprinidés d'eaux vives (vandoise, vairon, goujon)
- zone de microfrayères à brochet
- Secteur à fort intérêt écologique (Znieff, Natura 2000)
- Zone humide du Marais poitevin
- Captage AEP en eau souterraine
- Captage AEP en eau superficielle
- Aire d'alimentation de captage
- eaux souterraines
- eaux superficielles
- PPRi de la "Vendée" Ville de Fontenay le Comte & PPRi de la rivière "La Vendée"
- Zonages non représentés sur la carte
- lit majeur des cours d'eau
- zone inondable
- zone humide contribuant au fonctionnement hydrologique du bassin versant



CONTACT : Cellule animation SAGE

\*\*\*\*

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE DU BASSIN DE LA SEVRE NIORTAISE  
HOTEL DU DEPARTEMENT - RUE DE L'ABREUVOIR - 79 021 NIORT CEDEX  
Tél : 05 49 06 79 79 / FAX : 05 49 06 77 71 / e-mail : i-i-b-sevre-niortaise@wanadoo.fr